

- **Description**

La téléinscription est un service mis en place pour permettre l'inscription en ligne en fonction des résultats de l'affectation en seconde, des filières générales, technologiques et professionnelles.

- **Fonctionnement**

Conforme aux directives ministérielles, la téléinscription s'inscrit dans l'avancée du numérique dans les écoles et dans l'offre de services en ligne de l'Etat vers ses usagers. La téléinscription permet aux parents de :

- Consulter en ligne la notification de la décision d'affectation en seconde,
- Confirmer l'inscription dans le lycée désigné,
- Emettre des souhaits pour les enseignements d'exploration,
- Mettre à jour leurs données administratives (adresse, téléphone, mail, etc...)
- Conserver le contact avec le lycée, le service ne remplace pas le déplacement dans l'établissement.

L'inscription vous est confirmée par l'affichage d'un message et l'envoi d'un courriel.



- **Important**

En 2016, l'inscription en ligne sera **ouverte** du **vendredi 24 juin 10h** au **dimanche 26 juin minuit**.